

Isérables, le 14 Avril 2023

**COMMUNICATION
A LA POPULATION D'ISERABLES**

=====

IRRIGATION 2023



CHANGEMENT DE TOURNUS !!!

MISE EN EAU DU RESEAU D'IRRIGATION

=====

Les intéressés sont avisés que la mise sous pression du réseau d'irrigation, s'effectuera **dès le Lundi 24 avril 2023**, par le responsable du réseau communal.

A cet effet, nous prions les propriétaires de bien vouloir procéder à un contrôle préalable de leur propre installation en procédant notamment à la fermeture des vannes privées, à la mise en place des bouchons de vidange et en prenant toutes mesures utiles pour le bon fonctionnement de la mise en eau du réseau et des installations de distributions.

Par ailleurs, nous rappelons que la municipalité décline toute responsabilité quant aux dégâts éventuels qui pourraient être causés aux propriétés, par des robinets, des vannes ou des conduites privées défectueuses.

D'autre part, comme par le passé, afin d'assurer une quantité d'eau suffisante à tous les ménages du village ainsi que des alentours et de répartir l'eau d'arrosage le plus équitablement possible. L'administration communale régleme et organise l'arrosage de la manière suivante :

À voir au verso svp ./.

HORAIRE D'IRRIGATION 2023

Selon les jours mentionnés ci-dessous **de 05h00 à 24h00 sauf entre 11h00 et 13h00**. Ce programme est en vigueur de suite et ce jusqu'à la mise hors service du réseau d'irrigation.

L'arrosage des jardins est libre sauf entre 11h00 et 13h00 et 17h00 et 20h00.

LUNDI : La Teise – La Valeine (inférieur rte Crêteaux) – Le Cotayer – Le Biay – La Comba Villy – Les Enteillires – Le Coteau de Teur

MARDI : Les Bateindys – La Creusa Mudry – La Berdzin – Les Crêteaux – Pierre Oray

MERCREDI : Les Champs Roux – La Valeine (supérieur rte Crêteaux) – La Cernia – Le Preyèr – Le Plantorny – Le Drotcher – Les Prarions

JEUDI : Sous Ville – Le Grand Revier – La Golette – Les Combes – Le Mourat – Le Planard – Les Pras

VENDREDI : Le Noyèr – la Combe de Teur – le Tsateyer – La Condemene – Les Fontanettes

SAMEDI : Les Champs Longs – Les Grands Esserts – le Tsepet - Les Dzoraz – Les Prareinous – Le Sex Blanc

DIMANCHE : Le Village – L'Arzay – La Crête – La Crêta Grény – Le Sâdy – Les Chenevires – Les Boutsès – Les Comballes – La Tsoume – Eirette

Pour plus d'informations, un plan détaillé des zones d'irrigation est à votre disposition au bureau communal.

Selon le règlement communal sur la distribution de l'eau potable et de l'eau d'irrigation, en cas de non respect de ce programme, les contrevenants se verront infliger une amende.

Merci de votre compréhension.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE